

UN-REDD
PROGRAMME



Food and Agriculture
Organization of the
United Nations



UN
environment
programme

Rapport de la cinquième réunion du Conseil exécutif

CINQUIÈME RÉUNION DU CONSEIL
EXÉCUTIF DU PROGRAMME ONU-
REDD (EB-5)

SESSION 1

2 septembre 2021

Réunion virtuelle

Table des matières

Introduction

Ouverture

Point 1 à l'ordre du jour: Progrès de l'ONU-REDD accomplis à ce jour

Point 2 à l'ordre du jour: Plans à venir de l'ONU-REDD

Clôture

Annexe 1: Liste finale des participants

Introduction

1. Le Programme de collaboration des Nations Unies sur la réduction des émissions liées à la déforestation et à la dégradation des forêts dans les pays en développement (Programme ONU-REDD) a tenu la première session de la cinquième réunion de son Conseil exécutif le 2 septembre sous forme virtuelle (plateforme Zoom).
2. La réunion a été présidée par Mette Wilkie, Directrice de la Division des forêts de la FAO. Vingt-sept participants ont assisté à la réunion (voir Annexe I). Tous les documents et présentations sont consultables sur [l'espace de travail](#) du Programme ONU-REDD.

Ouverture

3. La Présidente a prononcé une allocution de bienvenue et a signalé qu'il s'agissait de la deuxième réunion virtuelle en raison des difficultés liées à la Covid-19 qui, comme nous pouvons le constater, persistent un peu partout dans le monde. Elle a souligné combien il importe que le Programme et les membres de son Conseil maintiennent un lien étroit, qu'ils se tiennent mutuellement au courant des progrès accomplis et des dernières évolutions, et que le Conseil formule des avis et des observations sur la façon dont le Programme peut s'avérer le plus utile dans la mise en œuvre à grande échelle de solutions forestières pour la décennie décisive qui s'annonce.
4. La Présidente a présenté la réunion comme la première d'une série de trois sessions du Conseil exécutif se déroulant sur trois semaines consécutives et a communiqué que les deux sessions ultérieures se tiendraient sous la forme de dialogues stratégiques sur: (i) les forêts dans le cadre du Sommet sur les systèmes alimentaires, le 6 septembre; et sur (ii) les fonds émergents pour le climat, le 16 septembre.

Point 1 à l'ordre du jour: Progrès de l'ONU-REDD accomplis à ce jour: mise à jour et débat

5. La Présidente a ouvert la session en signalant que l'objectif de celle-ci était de fournir une mise à jour sur les avancées générales du Programme depuis la dernière réunion du Conseil, y compris l'expérience acquise dans le contexte des Programmes nationaux comme modalité de soutien aux pays et l'exemple spécifique du Programme national du Chili. Elle a ensuite invité le Secrétariat à présenter l'état d'avancement du Programme depuis la dernière réunion du Conseil.

6. Le Chef du Secrétariat du Programme ONU-REDD a dégagé les faits saillants des résultats obtenus grâce au soutien du Programme, en mettant en évidence à la fois les retombées générales depuis sa mise en place en 2008 et celles observées au cours des douze derniers mois depuis la dernière réunion du Conseil. Sur ce dernier point il a souligné (i) l'évolution constante de l'avenir du Programme, ce qui a supposé notamment la finalisation du Cadre de résultats de l'ONU-REDD 2021-2025, le développement du Cadre de suivi et d'évaluation connexe (qui sera communiqué au Conseil entre les sessions), ainsi que la mise en œuvre des activités de l'ONU-REDD en 2021 afin d'aligner l'assistance technique sur les besoins des pays; (ii) l'adaptation du Programme en vue d'aider les pays face à l'évolution du contexte du financement de la REDD+, évolution liée notamment au lancement, lors du Sommet des dirigeants sur le climat organisé par le Président Biden en avril, de la Coalition pour la réduction des émissions en accélérant le financement des forêts (LEAF) et aux appels à propositions y afférent, qui ont valu au Programme de redistribuer ses efforts afin de pouvoir soutenir et conseiller les pays intéressés à soumettre des propositions; (iii) le passage du travail de préparation à la REDD+ à sa mise en œuvre en mettant l'accent sur le déblocage de financements à mesure que les pays soutenus par l'ONU-REDD accédaient aux paiements basés sur les résultats en provenance du FVC et relevaient leurs ambitions, et en prenant acte du soutien apporté à la révision, au renforcement et à la présentation à la CCNUCC des Contributions déterminées au niveau national (CDN) et des plans relatifs à leur mise en œuvre dans de nombreux pays partenaires de l'ONU-REDD; et (iv) les échanges de connaissances ONU-REDD, tels que ceux qui ont eu lieu en ligne en mai au sujet des enseignements tirés par l'Amérique latine et les Caraïbes (LAC) de la première phase pilote des paiements basés sur les résultats du FVC, et qui permettent notamment de familiariser les pays avec ART/TREES.
7. Le Secrétariat a partagé les principaux éléments qui se dégagent après une décennie de soutien aux pays dans le cadre des Programmes nationaux, sachant que 26 programmes ont été soutenus depuis 2009 et que les deux derniers prennent fin ce mois-ci (au Pérou et au Chili). Il a également signalé le rôle catalyseur de l'ONU-REDD grâce auquel la plupart de ces pays ont pu atteindre la phase trois de la REDD+. En effet, le Programme leur a fourni une aide particulière pour accéder aux paiements du FVC, participer aux programmes bilatéraux de REDD+ et présenter récemment des propositions LEAF.
8. La Représentante du Chili a exposé les expériences et les enseignements tirés de leur Programme national (PN) ONU-REDD. Elle a mentionné les quatre objectifs des CDN du Chili, à savoir (i) le boisement et la remise en état, (ii) la gestion durable des forêts indigènes, (iii) une réduction de 25% des émissions liées à la dégradation et à la déforestation des forêts indigènes d'ici à 2030, et (iv) la restauration des forêts au niveau du territoire. Le Chili a travaillé avec l'ONU-REDD depuis le début de l'élaboration de sa Stratégie nationale sur le changement climatique et les ressources

végétales (ENCCRV) en traitant de manière transversale les quatre éléments du Cadre de Varsovie. Le soutien obtenu de la part de l'ONU-REDD a été essentiel à la réalisation des progrès obtenus jusqu'à présent et le pays est entré dans la phase trois de la REDD+ en recevant 63 millions d'USD en provenance du Fonds vert pour le climat. En ce qui concerne les contributions des PN aux politiques publiques sectorielles, la Représentante du Chili a insisté sur la proposition de loi concernant la remise en état des forêts brûlées et le reboisement. La stratégie du Chili pour assurer la durabilité des activités du PN englobe (i) le renforcement des actions relatives aux paiements basés sur les résultats, (ii) la modification de la loi nationale sur les forêts indigènes, (iii) un plan de relance économique post pandémie, (iv) la mise à jour du plan national d'adaptation, et (v) l'intégration de nouveaux systèmes de prix du carbone en tenant compte de leur respect et des marchés volontaires du carbone.

Commentaires du Conseil

9. Le Conseil exécutif s'est félicité des progrès accomplis par le Programme et de son utilité à l'échelle mondiale et des pays, tel qu'il a été signalé au cours de la réunion et dans les documents de référence, y compris le Rapport annuel de 2020 et la mise à jour semestrielle 2021 sur les progrès réalisés. La Norvège a proposé de mettre en évidence dans les prochains rapports annuels la façon dont les activités ONU-REDD s'alignent sur les autres initiatives en cours financées à partir d'autres sources et créent des synergies avec elles.
10. Le Conseil a apprécié la manière dont l'ONU-REDD s'est adapté à l'évolution du contexte du financement de la REDD+ et a continué à fournir des résultats en dépassant les contraintes liées à la Covid-19 et en aidant les pays à tirer parti des opportunités émergentes.
11. La Représentante des peuples autochtones a reconnu le rôle de l'ONU-REDD dans la promotion des droits des communautés locales et des peuples autochtones, y compris l'intégration de la dimension de genre, et cela, malgré les difficultés posées par la pandémie de Covid. Elle a appelé les donateurs à renforcer leur soutien au Programme en soulignant la nécessité d'un appui constant et de la promotion de l'autonomisation des communautés autochtones, en particulier des femmes et des jeunes.
12. Le Conseil a félicité le Chili pour ses réussites et pour les enseignements tirés, ainsi que pour son accès aux paiements basés sur les résultats d'une valeur de 63 millions d'USD financés par le Fonds vert pour le climat. En réponse aux questions soulevées par les membres du Conseil, le Chili a expliqué comment les communautés locales, notamment les communautés autochtones telles que la communauté emblématique de Quinquén où un projet de paiement en échange de services écosystémiques culturels est en cours, et les communautés agricoles sont totalement intégrées dans la Stratégie nationale du Chili et dans le programme de distribution des bénéficiaires du pays.

13. Le Représentant de la société civile a attiré l'attention sur l'énorme pression qui pèse sur les communautés du Myanmar en raison du coup d'état militaire et de la Covid-19 et a formulé une question au sujet des plans de l'ONU-REDD relatifs aux initiatives existantes dans ce pays. Le Secrétariat a noté que les institutions de l'ONU-REDD mènent actuellement des évaluations des risques et examinent les perspectives relatives à la mise en œuvre des projets conformément à la politique des Nations Unies au Myanmar. En conséquence, l'ONU-REDD réajuste ses actions et met de nombreux projets en attente. Le Secrétariat a offert de fournir une mise à jour écrite à la suite de la réunion du Conseil (jointe en Annexe 2)
14. La Présidente et le Secrétariat ont remercié les membres du Conseil pour leur engagement et leur appréciation de l'importance de la plateforme ONU-REDD, ainsi que pour leurs précieuses contributions.

Point 2 à l'ordre du jour. Plans à venir de l'ONU-REDD: mise à jour et débat

15. La Présidente a ouvert la session et a invité le Secrétariat à fournir une vue d'ensemble des modalités opérationnelles de l'ONU-REDD et à présenter le plan de travail et budget du Programme 2022-2025.
16. Le Chef du Secrétariat a fait un rappel sur les quatre résultats du Cadre de résultats de l'ONU-REDD 2021-2025 et sur les modalités opérationnelles du Programme déjà présentés à l'occasion de la précédente réunion du Conseil et à partir desquels sont définis les plans futurs du Programme. Il a souligné les principes d'intervention de l'ONU-REDD qui se basent sur la prise en main par les pays, la volonté de ne laisser personne de côté et d'être socialement inclusif, la souplesse d'adaptation aux nouvelles opportunités, et le travail de concert afin de capitaliser sur les forces respectives des institutions partenaires de l'ONU-REDD.
17. Le Secrétariat a présenté le plan de travail et budget 2022-2025, qui s'appuie sur une évaluation de l'ONU-REDD des perspectives et opportunités REDD+, et a signalé que la version finale serait communiquée au Conseil pour examen et approbation, entre les sessions, après avoir obtenu confirmation du financement. Le Secrétariat a informé de l'intention de la Norvège de continuer à soutenir l'ONU-REDD d'un point de vue financier et de fournir une assistance technique aux pays, notamment par le biais de la gestion des connaissances et des communications, afin de faire progresser le programme de la REDD+. Forte d'une attention particulière accordée aux nouvelles opportunités de financement basé sur les résultats, la contribution norvégienne permettra de faciliter la préparation des pays et autres juridictions pour qu'ils puissent redoubler d'efforts, renforcer la mise en œuvre des résultats et garantir la haute intégrité environnementale de ces

derniers. Enfin, il a souligné que le Programme noue actuellement le dialogue avec d'autres donateurs et qu'il explore des possibilités supplémentaires de mobilisation de ressources afin de couvrir l'ensemble du Cadre de résultats 2021-2025.

Commentaires du Conseil

18. Plusieurs membres du Conseil ont réitéré leur appui à l'approche de l'ONU-REDD concernant l'avenir. Le Ghana a confirmé que l'orientation du Programme concernant la période 2021-2025 coïncide largement avec les besoins des pays, en particulier lorsqu'il s'agit de relever leurs ambitions relatives à leur travail sur les forêts. La Colombie a exprimé un message similaire et a évoqué l'alignement des plans à venir de l'ONU-REDD sur les attentes du pays, tout en mettant l'accent sur l'importance de fournir un soutien constant aux communautés.
19. La Suisse a annoncé son soutien à l'ONU-REDD en tant que donateur pour la période 2021-2025 et a indiqué quelles seraient ses contributions thématiques. Parmi celles-ci, on peut citer (i) la foresterie sociale et communautaire, (ii) les approches régionales qui visent à optimiser l'utilisation des ressources et du savoir-faire local en créant des liens entre les communautés, les juridictions et les pays, dans la région ASEAN par exemple et si possible en Afrique de l'Ouest ou dans d'autres régions intéressées, et (iii) le renforcement de la REDD+ en mettant en relation des acteurs de niveau communautaire avec les plus hautes sphères politiques où les forêts acquièrent leur importance et bénéficient de bons financements en tant que solutions fondées sur la nature.
20. La Norvège a félicité l'ONU-REDD pour la façon dont il a réagi dans le respect des limites de son cadre stratégique afin de saisir la possibilité offerte par LEAF et prêter assistance aux pays intéressés, tout en maintenant les engagements pris avant la création de LEAF.
21. Suite à une question posée par le Japon concernant les plans de l'ONU-REDD relatifs au soutien à apporter à la LEAF, aux articles 6.2, 6.4 et 6.8 de l'Accord de Paris, et aux pays afin de leur faciliter l'accès aux paiements basés sur les résultats du FVC, le Secrétariat a confirmé que si les ressources le permettaient, le Programme continuerait de répondre aux exigences des pays et que le sujet serait traité en profondeur le 16 septembre lors du dialogue stratégique du Conseil sur les fonds émergents.
22. La Présidente a félicité, au nom des membres du Conseil, la Norvège et la Suisse pour leur soutien financier et a encouragé d'autres donateurs à contribuer au Programme. Elle a remercié le Conseil pour la perspicacité de ses réflexions et pour ses précieux commentaires et a invité les membres à faire parvenir par écrit au Secrétariat tout autre commentaire et observation.

Clôture

23. La Présidente a résumé les principaux commentaires et orientations du Conseil et a pris acte du soutien apporté à l'approche de l'ONU-REDD en ce qui concerne l'avenir, ainsi que de la nécessité d'amplifier les activités de l'ONU-REDD tout en garantissant le renforcement de l'assistance fournie aux peuples autochtones issus des communautés locales.
24. Elle a ajouté également que le plan de travail et budget 2022-2025 serait communiqué au Conseil pour décision, entre les sessions, dès lors que la disponibilité des fonds serait confirmée.
25. Le Chef du Secrétariat a renouvelé ses remerciements aux membres du Conseil pour leurs commentaires qui témoignent de la valeur du Programme et contribuent à la cocréation du futur partenariat ONU-REDD.
26. La Présidente a invité à formuler d'autres observations ou questions de clarification et, en l'absence d'interventions, a clos la première réunion virtuelle du Conseil exécutif en remerciant les membres dudit Conseil et l'ensemble des collègues.

Annexe 1 Liste finale des participants

		Nom	Pays/Institution/Secteur	Fonction
1	Mme	Gabriela Soto Nilo	Chili	Suppléante LAC
2	Mme	Yaisa Lorena Bejarano	Colombie	Membre LAC
3	Mme	Roselyn Fosuah Adjei	Ghana	Suppléante Afrique
4	Mme	Lovakanto Ravelomanana	Madagascar	Membre Afrique
5	M.	Rijatahiana Haingomanantsoa	Madagascar	Membre Afrique
6	Mme	Ibu Laksmi Dhewanthi	Indonésie	Suppléante AP
7	M.	Yajnamurti Khanal	Népal	Membre AP
8	M.	Shankar Adhikari	Népal	Membre
9	M.	Leif John Fosse	Norvège	Membre
10	Mme	Hilde Dahl	Norvège	Membre
11	M.	Keith Anderson	Suisse	Membre
12	M.	Pierre-André Cordey	Suisse	Membre
13	M.	Takayuki Ishikawa	Japon	Membre
14	M.	Gustavo Sanchez Valle	Organisations de la société civile/Communautés locales	Observateur permanent
15	M.	David Ganz	Organisations de la société civile	Observateur suppléant
16	Mme	Dolores 'Lola' Cabnal	Organisations des peuples autochtones	Observatrice permanente
17	Mme	Mette Wilkie	FAO (Présidente)	Membre
18	Mme	Astrid Agostini	FAO	Membre
19	M.	José Carlos Fernandez	FAO	Membre
20	M.	Julian Fox	FAO	(Observateur)
21	M.	Tim Clairs	PNUD	Suppléant
22	M.	Josep Garí	PNUD	Suppléant
23	M.	Gabriel Labbate	PNUE	Suppléant
24	M.	Steven Swan	PNUE	Suppléant
25	M.	Mario Boccucci	Secrétariat ONU-REDD	Secrétariat

2 6	Mme	Mihaela Secrieru	Secrétariat ONU-REDD	Secrétariat
2 7	Mme	Frances Lim	Secrétariat ONU-REDD	Secrétariat

Annexe 2: Mise à jour sur l'initiative «Intégrer la gestion durable, la restauration et la conservation des mangroves dans la mise en œuvre de la REDD+ au Myanmar: assistance technique de l'ONU-REDD»

Récapitulatif

Conformément aux Principes d'engagement de l'Équipe de pays des Nations Unies, une «analyse de criticité» de l'assistance technique (AT) de l'ONU-REDD en faveur des mangroves a été conduite à partir de février-mars 2021 par le groupe de travail interinstitution sur l'AT (FAO, PNUD et PNUE) afin d'évaluer la poursuite, la révision ou l'arrêt des activités. Sur la base des résultats de l'analyse, le groupe de travail interinstitution (GTI) a élaboré une matrice des activités et précisé celles qui devraient être interrompues ou prolongées. En outre, le GTI a proposé des activités alternatives à entreprendre. Avec l'accord du Groupe de gestion de l'ONU-REDD et des représentants des institutions, la matrice des activités a été partagée avec l'équipe de la Norad le 14 avril 2021 et a été approuvée par la suite en mai 2021. Plus tard en mai, le GTI a fait parvenir à la Norad une note d'information concernant notamment les progrès accomplis, ainsi qu'une analyse de la situation post-coup d'état et des réponses aux commentaires que la Norad avait exprimés au sujet du Cadre de résultats. Au cours de la dernière semaine du mois de juin 2021, le GTI a fourni à la Norad un nouveau suivi actualisé de la situation, accompagné d'informations concernant l'état d'avancement de la mise en œuvre de l'AT entre mai et juin 2021. Des informations actualisées similaires ont également été communiquées dans la mise à jour semestrielle 2021 sur les progrès réalisés.

Informations actualisées sur les progrès accomplis entre juillet et août

Conformément au plan de travail convenu indiqué dans la matrice des activités, le soutien au Gouvernement du Myanmar en matière de politiques et de coordination demeure en suspens, tandis que les travaux documentaires à distance et les initiatives axées sur la collectivité se poursuivent:

- Progrès continus et travaux actuels dans le cadre du Résultat 2 (analyse des données de terrain, cartographie du biome des mangroves, évaluation de la méthodologie et de l'exactitude, élaboration d'un masque et d'une classification des mangroves, de méthodes et de matériel de formation).
- Finalisation d'un document d'information sur la «planification et mise en œuvre de la REDD+ en Asie au niveau infranational - examen des études de cas nationales» à paraître sous la forme d'une note d'information de l'ONU-REDD.
- Signature imminente d'une Lettre d'accord avec le prestataire de services (MERN) concernant les activités 4.2-4.3 (forêts communautaires et entreprises forestières communautaires établies dans la région du Delta).
- Processus de passation des marchés en cours pour le Résultat 4, activités 4.1 et 4.3 (forêts communautaires, entreprises forestières communautaires, aires communautaires protégées), et sensibilisation sur l'importance des mangroves.
- Élaboration d'une étude exploratoire sur la valeur des mangroves et leurs services écosystémiques dans le cadre du Résultat 2, activité 2.4. Le rapport sera prêt pour examen par les parties prenantes fin septembre 2021.
- Au titre du Résultat 1, activité 1.3, des orientations génériques sur les garanties destinées aux organisations non gouvernementales et aux communautés en charge de la gestion des ressources naturelles seront prêtes pour examen d'ici un mois.

Dernières évolutions entre les mois de juillet et d'août, répercussions sur l'AT

La situation politique générale du Myanmar demeure extrêmement dynamique et volatile. Un retour rapide sur la voie de la démocratie est largement perçu comme un scénario improbable. Il est particulièrement préoccupant de constater l'escalade du conflit armé dans les états et les régions ethniques, y compris dans les emplacements proposés pour le projet, ainsi que l'intensification de la résistance armée qui se manifeste sous la forme d'explosions régulières dans les bureaux

gouvernementaux en zones rurales et urbaines et d'assassinats d'élus militaires. Pour aggraver les choses, le taux quotidien des infections à la Covid-19 et le nombre de décès n'ont pas diminué au cours des deux derniers mois. La situation sécuritaire combinée à celle de la Covid-19 a entraîné l'imposition de restrictions de déplacement dans tout le pays, ce qui suppose de sérieuses difficultés pour la mise en œuvre des activités du projet sur le terrain. La crise du système bancaire se poursuit depuis le coup d'état du 1^{er} février et crée des obstacles supplémentaires au déploiement de l'AT. Néanmoins, des approches alternatives ont été recherchées en synergie avec les bureaux de pays des institutions concernées.

À la mi-septembre, l'Assemblée générale des Nations Unies devrait délibérer sur la démarche à suivre pour engager un dialogue avec le Gouvernement du Myanmar. Les autorités de facto, tout comme le Gouvernement d'unité nationale (GUN) déchu, se disputent la reconnaissance des Nations Unies et de l'ensemble de la communauté internationale. La population du Myanmar attend avec impatience et grand espoir. Indépendamment de la décision de l'Assemblée générale, le GUN subit d'énormes pressions pour transformer le «discours révolutionnaire» en «action». Les médias locaux font état de réseaux solides de forces armées civiles et le GUN appelle la population à se préparer à une situation d'«urgence». C'est pourquoi, une grande partie de la population générale considère que les prochains mois marqueront un tournant pour le pays. Si le GTI a réalisé des progrès au moyen d'activités de bureau constantes, les activités de terrain sont quant à elle en phase de préparation. Pour ce qui est des répercussions futures sur l'AT, il est très improbable que des ouvertures en vue de la reprise du dialogue avec le Gouvernement du Myanmar se produisent avant la fin de l'année 2021. L'actuel gouvernement de facto a de son côté affirmé son intention de maintenir ce gouvernement «intérimaire» jusqu'à mi-2023. Le paysage politique qui se dessine pour les prochains mois, ainsi que l'évolution des Principes d'engagement de l'Équipe de pays des Nations Unies, façonnera en grande partie la conception et les modalités d'octroi de l'AT à venir. Le GTI réévaluera la situation vers la fin 2021 afin de fournir de plus amples détails au sujet des répercussions sur la mise en œuvre de l'AT.

Au moment de la rédaction de la présente note (7 septembre) nous avons reçu une «nouvelle de dernière heure» indiquant ce qui suit: Le Gouvernement d'unité nationale vient de déclarer une guerre nationale contre les militaires. On s'attend à une résistance intense qui augmentera le nombre et l'intensité des incidents. Les bureaux de pays des différentes institutions mettent déjà en place les consignes de sécurité pour l'ensemble du personnel. Il s'ensuit que les informations rapportées dans la présente note doivent être considérées valides jusqu'au 6 septembre, ce qui augmente encore plus l'incertitude quant à la suite des événements.